

## SÉANCE ORDINAIRE

LE 14 NOVEMBRE 2005

Quatre-vingt-onzième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 14<sup>e</sup> jour de novembre 2005 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Madame la commissaire Josiane Fabry se joint à la réunion à 20 h.

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

**Absences :** Madame et monsieur les commissaires : Johanne Ouellette Langlois et Claude Monty.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 05.11.14  
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Reporter les points suivants après le point 08.8 :

08.3 Modification de la structure administrative applicable aux gestionnaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RH 05.11.14-08.3 et document déposé séance tenante).

08.4 Comblement de poste laissé vacant (document déposé séance tenante RH 05.11.14-08.4).

Ajouter le point suivant :

12.1 Remerciements et félicitations.

**Adopté unanimement.**

### ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.

- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 11 octobre 2005 (document SG 05.11.14-04.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance :
  - 04.2.1 De la Ville de Richelieu : résolution «Travaux parc école Desjardins» (document DG 05.11.14-04.2.1).
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Cession de l'Édifice Honoré-Mercier (document DG 05.11.14-04.4).
- 04.5 Renouvellement du mandat du comité exécutif (document SG 05.11.14-04.5).
- 04.6 Nomination des membres du comité exécutif.
- 04.7 Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires (document DG 05.11.14-04.7).
- 05.1 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu (année 2005-2006) (document EJ 05.11.14-05.1).
- 06.1 Clientèle adulte au 15 octobre 2005 (document joint).
- 08.1 Démissions (document RH 05.11.14-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 05.11.14-08.2).
- 08.3 Reporté après le point 08.8.
- 08.4 Reporté après le point 08.8.
- 08.5 Affectation du personnel de direction des établissements (document déposé séance tenante RH 05.11.14-08.5).
- 08.6 Nominations (document déposé séance tenante HR 05.11.14-08.6).
- 08.7 Engagements (document RH 05.11.14-08.7 et document déposé séance tenante).
- 08.8 Confirmation du statut d'engagement (document RH 05.11.14-08.8).
- 08.3 Modification de la structure administrative applicable aux gestionnaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (document RH 05.11.14-08.3 et document déposé séance tenante).
- 08.4 Comblement de poste laissé vacant (document déposé séance tenante RH 05.11.14-08.4).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 28 septembre 2005, pour un montant de 4 077 393,89 \$, vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2005.11.14-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 octobre 2005, pour un montant de 2 773 589,16 \$, vérifiée par madame Suzanne Méthé (document RF 2005.11.14-09.2).
- 09.3 Acceptation des états financiers 2004-2005 (document RF 2005.11.14-09.3).
- 09.4 Taux d'indemnisation des frais de déplacement pour l'année 2005-2006 (document RF 2005.11.14-09.4).
- 10.1 Engagement de professionnels (document RM 05.11.14-10.1).
- 10.2 Adjudication de contrats :
  - 10.2.1 Fourniture et installation d'une génératrice et installation d'un système d'alimentation de secours (UPS), Centre administratif (document déposé séance tenante RM 05.11.14-10.2.1).
  - 10.2.2 Fourniture d'un système d'alimentation de secours (UPS) pour le réseau informatique, Centre administratif (document RM 05.11.14-10.2.2).
- 10.3 Cession de l'ex-centre administratif situé à Saint-Césaire (document RM 05.11.14-10.3).
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
  - 12.1 Remerciements et félicitations.
- 13. Levée de la séance.

**Adopté unanimement.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Claude Gauthier, membre du conseil d'établissement et de l'organisme de participation des parents de l'école de Richelieu fait lecture d'une résolution adoptée par l'organisme de participation des parents de l'école de Richelieu.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 OCTOBRE 2005 (document SG 05.11.14-04.1)**

**HR 05.11.14**  
**002**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2005 tel que déposé.

**Adopté unanimement.**

#### **- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 11 octobre 2005.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

**04.2.1** De la Ville de Richelieu : résolution «Travaux parc école Desjardins» (document DG 05.11.14-04.2.1).

#### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

#### **04.4 CESSION DE L'ÉDIFICE HONORÉ-MERCIER (document DG 05.11.14-04.4)**

Considérant la volonté de la Commission scolaire des Hautes-Rivières de se départir de l'Édifice Honoré-Mercier, sis au 600, 4<sup>ème</sup> Rue, Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville);

Considérant que la Commission scolaire désire conserver le caractère communautaire et social dudit édifice;

**HR 05.11.14**  
**003**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'autoriser le directeur général à entreprendre des démarches afin de vérifier l'intérêt des organismes à vocation communautaire et sociale de se porter acquéreur dudit immeuble;

Étant entendu que l'éventuelle cession devra faire l'objet d'une autorisation préalable du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

**Adopté unanimement.**

**04.5 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMITÉ EXÉCUTIF (document SG 05.11.14-04.5)**

Considérant que l'article 179 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le Conseil des commissaires institue un comité exécutif;

Considérant que l'article 181 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le comité exécutif exerce les fonctions et pouvoirs que lui délègue par règlement le Conseil des commissaires;

**HR 05.11.14**  
**004**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote, incluant la présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire en plus de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Que la durée du mandat du comité exécutif soit d'un an et que pendant cette période, il ne soit dévolu aucun pouvoir au comité exécutif.

Monsieur Denis Roy demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, Réjean Bessette, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Ont voté contre :

Messieurs : François Blais et Denis Roy.

Abstention :

Madame Suzanne Méthé.

Pour : 15      Contre : 2      Abstention : 1

**Adopté à la majorité.**

**04.6 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ EXÉCUTIF**

Considérant que le comité exécutif du Conseil des commissaires de la Commission scolaire est constitué de sept de ses membres ayant le droit de vote, dont la présidente, ainsi que de tout commissaire représentant du Comité de parents;

Considérant que le mandat du comité exécutif vient à échéance à la présente séance;

**HR 05.11.14**  
**005**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

De reconduire les mandats de mesdames et messieurs : Pierre Boudreau, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle et Micheline Sauvé au comité exécutif de la Commission scolaire.

Les personnes nommées ci-haut acceptent les propositions faites à leur égard;

En conséquence, le comité exécutif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année est formé de mesdames Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès, Sylvie Rousselle, Micheline Sauvé, messieurs Yvon Pineault, Pierre Boudreau ainsi que des commissaires représentants du Comité de parents mesdames Johane Corbin et Manon Côté.

**Adopté unanimement.**

**04.7 RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI DES GESTIONNAIRES  
(document DG 05.11.14-04.7)**

Dans le suivi de la démarche retenue et conformément aux dispositions prévues à l'article 48.1 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires;

**HR 05.11.14  
006**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'autoriser la présidente et la vice-présidente à donner suite :

- à la recommandation du comité en ce qui a trait au versement du boni forfaitaire au directeur général et;
- à la recommandation du directeur général relativement au versement du boni forfaitaire au directeur général adjoint.

**Adopté unanimement.**

**Arrivée de madame Josiane Fabry.**

**05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU (ANNÉE 2005-2006) (document EJ 05.11.14-05.1)**

**HR 05.11.14  
007**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'affilie à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu pour l'année 2005-2006.

En conséquence, la Commission scolaire assumera les frais afférents à cette affiliation soit, une somme de 300 \$ de base. À ce montant s'ajouteront les sommes de 0.16 \$ pour chaque élève du primaire et de 0.18 \$ pour chaque élève du secondaire et ce, en fonction du nombre d'élèves pour l'année scolaire 2005-2006.

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate madame Marie-Thérèse Delfosse, coordonnatrice au Service des ressources éducatives aux jeunes, responsable de l'éducation physique au primaire et au secondaire, trois enseignants au primaire : messieurs Roland Boudriau (école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville), Michel Poirier (école Saint-Michel) et Denis Soucy (école Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-sur-Richelieu) ainsi qu'un enseignant au secondaire : monsieur Robert Poissant (polyvalente Marcel-Landry) à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation est essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2005-2006 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à l'attention de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

À cet effet, ces derniers sont mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et ainsi, donner suite aux décisions prises conformément aux procédures établies.

**Adopté unanimement.**

#### **06.1 CLIENTÈLE ADULTE AU 15 OCTOBRE 2005 (document joint)**

Monsieur Fernand Croisetière dépose et commente le document faisant état de la clientèle adulte au 15 octobre 2005.

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.11.14-08.1)**

**HR 05.11.14**  
**008**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Fernand B. Choquette, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14**  
**009**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur René Dextraze, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

#### **08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 05.11.14.08.2)**

Considérant le motif «période de probation, personnel cadre»;

**HR 05.11.14**  
**010**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 17 octobre 2005 au 16 octobre 2006, soit accordé à madame Diane Gaboury, technicienne en informatique, classe principale, au Service des technologies de l'information.

**Adopté unanimement.**

Considérant le motif «santé»;

**HR 05.11.14**  
**011**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à quarante pour cent (40 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 17 octobre 2005 au 23 décembre 2005, soit accordé à madame Chantal Harbec, technicienne en informatique, classe principale, au Service des technologies de l'information.

**Adopté unanimement.**

**08.3 MODIFICATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE APPLICABLE AUX GESTIONNAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
(document RH 05.11.14-08.3 et document déposé séance tenante)

Note : ce point est reporté après le point 08.8.

**08.4 COMBLEMENT DE POSTE LAISSÉ VACANT** (document déposé séance tenante RH 05.11.14-08.4)

Note : ce point est reporté après le point 08.8.

**08.5 AFFECTATION DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS**  
(document déposé séance tenante RH 05.11.14-08.5)

**HR 05.11.14**  
**012**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que madame Annie Benoit, directrice à l'école Hamel soit affectée au poste de directrice à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 9 janvier 2006.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14**  
**013**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Carole Lessard, directrice à l'école Saint-Alexandre soit affectée au poste de directrice à l'école Hamel et ce, à compter du 9 janvier 2006.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14**  
**014**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Ruth Phaneuf, directrice à l'école De Richelieu soit affectée au poste de directrice à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 9 janvier 2006.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14**  
**015**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Claire Bédard, directrice à l'école Saint-Gérard soit affectée au poste de directrice à l'école Aux-Quatre-Vents et ce, à compter du 9 janvier 2006.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14**  
**016**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que monsieur Denis Fortin, directeur à l'école Marguerite-Bourgeois soit affecté au poste de directeur à l'école Saint-Gérard et ce, à compter du 9 janvier 2006.

**Adopté unanimement.**

**08.6 NOMINATIONS (document déposé séance tenante RH 05.11.14-08.6)**

**HR 05.11.14  
017**

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que, sur recommandation du directeur général, madame Joceline Despins, conseillère pédagogique au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit nommée au poste de directrice à l'école de Richelieu et ce, à compter du 9 janvier 2006.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Joceline Despins soit soumise à une période de probation d'un an.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14  
018**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du directeur général, monsieur Christian Hinse, enseignant à la polyvalente Marcel-Landry et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommé au poste de directeur adjoint à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 9 janvier 2006.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, monsieur Christian Hinse soit soumis à une période de probation d'un an.

**Adopté unanimement.**

**08.7 ENGAGEMENTS (document RH 05.11.14-08.7 et document déposé séance tenante)**

**HR 05.11.14  
019**

Il est proposé par madame Magda Farès :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Suzanne Lacasse soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (17 heures 20 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14  
020**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Chantal Beauchamp soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (12 heures 40 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14  
021**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Anne Arbour soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (12 heures 30 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Bruno-Choquette et ce, à

compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
022

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Chantal Côté soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (11 heures 15 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
023

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Nathalie Quintin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (8 heures 45 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville) et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
024

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Hélène Thibault soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (16 heures 40 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu) et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
025

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Sylvie Boileau soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (15 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Providence et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
026

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Sylvette Tétrault soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (7 heures 30 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Saint-Gérard et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
027

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Danielle Clément soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (6 heures 15 minutes

par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Saint-Alexandre et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
028

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Nicole Beauregard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (5 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde, à l'école Notre-Dame-de-Fatima et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
029

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Mélanie Grégoire soit engagée pour un poste régulier à temps plein à caractère cyclique (33 heures par semaine) de responsable d'un service de garde, à l'école Saint-Joseph (Lacolle) et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
030

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Margit Amberger soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (18 heures 45 minutes par semaine) de préposée aux élèves handicapés, à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
031

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Véronique Lamarre soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (21 heures par semaine) de technicienne en éducation spécialisée à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
032

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Weena Lachance soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (7 heures 30 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
033

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Lacoursière soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (12 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
034

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Josée Bouthillier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (9 heures 10 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Marie-Derome et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
035

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Sophie Cummings soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (7 heures 30 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Providence et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
036

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Marielle Daigneault soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (7 heures 30 minutes par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 21 novembre 2005.

**Adopté unanimement.**

#### **08.8 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT (document RH 05.11.14-08.8)**

Considérant que monsieur François Cyr a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 04.09.13-022);

HR 05.11.14  
037

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que sur recommandation du directeur général, monsieur François Cyr soit confirmé dans son poste régulier de directeur adjoint au Service des ressources matérielles.

**Adopté unanimement.**

**Départ de monsieur Réjean Bessette.**

**08.3 MODIFICATION DE LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE APPLICABLE AUX GESTIONNAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES (document RH 05.11.14-08.3 et document déposé séance tenante)**

**HR 05.11.14  
038**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que sur recommandation du directeur général, madame Katia Julien, agente d'administration au Service des ressources humaines, soit nommée au poste de conseillère en gestion de personnel à ce même service et ce, à compter du 14 novembre 2005.

Qu'en conséquence, le poste vacant d'agent d'administration au Service des ressources humaines soit aboli.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.11.14  
039**

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que sur recommandation du comité de sélection, madame Claire Bessette-Hébert, technicienne en informatique, classe principale, soit nommée au poste d'adjointe administrative à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 9 janvier 2006.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Claire Bessette-Hébert soit soumise à une période de probation d'un an;

Qu'en conséquence, le poste vacant de directeur adjoint à l'école Marie-Rivier soit aboli.

**Adopté unanimement.**

**08.4 COMBLEMENT DE POSTE LAISSÉ VACANT (document RH déposé séance tenante RH 05.11.14-08.4)**

Considérant qu'un poste de technicien en informatique, classe principale, au Service des technologies de l'information est devenu vacant suite à la promotion obtenue par la titulaire du poste;

**HR 05.11.14  
040**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'abolir le poste vacant de technicien en informatique, classe principale et de procéder à la création de deux postes d'opérateurs en informatique, classe I.

**Adopté unanimement.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 28 SEPTEMBRE 2005 (document RF 2005.11.14-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 28 septembre 2005, pour un montant de 4 077 393,89 \$ vérifiée par madame Erminia Merlo (document RF 2005.11.14-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 OCTOBRE 2005 (document RF 2005.11.14-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 octobre 2005, pour un montant de 2 773 589,16 \$ vérifiée par madame Suzanne Méthé (document RF 2005.11.14-09.2).

**09.3 ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2004-2005 (document RF 2005.11.14-09.3)**

Considérant que conformément aux articles 286, 287 et 397 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé aux avis publics préalables et requis à l'acceptation des états financiers dans les délais prescrits;

Considérant que les membres du Conseil des commissaires ont obtenu les renseignements nécessaires sur lesdits états financiers par la firme comptable Rocheleau, Labranche et Associés, CA Inc. ainsi que par le directeur du Service des ressources financières, monsieur Robert Vigneault;

**HR 05.11.14**  
**041**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que les états financiers de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, examinés par les vérificateurs comptables, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2004 au 30 juin 2005, soient acceptés tels que présentés.

Madame Huguette Cardinal demande le vote sur cette proposition :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

A voté contre :

Madame Huguette Cardinal.

Pour : 17      Contre : 1

**Adopté à la majorité.**

**Départ de monsieur Luc Mercier.**

**09.4 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR L'ANNÉE 2005-2006 (document RF 2005.11.14-09.4)**

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacement dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la Commission scolaire de compenser de façon équitable les dépenses occasionnées par de tels déplacements;

Considérant que conformément aux dispositions prévues à la Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement

(RFP 01), le taux d'indemnisation pour l'année 2005-2006 avait déjà été établi à 0,40 \$ par résolution adoptée le 13 juin 2005 (HR 05.06.13-050);

Considérant l'augmentation significative du coût de l'essence depuis la dernière révision des taux, soit le 9 juillet 2003 (résolution HR 03.07.09-045);

**HR 05.11.14**  
**042**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De modifier le taux d'indemnisation fixé pour l'année 2005-2006 en l'établissant à 0,42 \$ du kilomètre parcouru et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> novembre 2005;

Que l'allocation supplémentaire du kilomètre parcouru pour le transport d'outillage ou de matériaux dans un véhicule personnel soit augmentée à 0,11 \$ du kilomètre parcouru à compter de la même date.

**Adopté unanimement.**

**10.1 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS (document RM 05.11.14-10.1)**

**HR 05.11.14**  
**043**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accepter la recommandation d'engagement de professionnels tel qu'indiqué au tableau ci-dessous :

<b>RECOMMANDATION D'ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS RÉALISATION DE TRAVAUX prévus au budget AMT 2006-2007 (En référence au Plan triennal de conservation des immeubles 2005-2008)</b>				
Code	Établissement	Projet	Prévision budgétaire	Recommandation
001	Jean-XXIII	Remplacement de la fournaise	60 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
005	Paul-Germain-Ostiguy	Travaux de toiture	100 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
027	Sainte-Anne	Travaux de toiture	28 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
028	Frère-André	Travaux de réfection de la cour d'école	50 000 \$	Les Consultants S.M. Inc.
031	De Richelieu, pavillon Curé-Martel	Travaux de toiture	26 500 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
032	De Richelieu, pavillon Saint-Joseph	Remplacement de la fournaise	60 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
035	Crevier	Remplacement de la fournaise	60 000 \$	Groupe GTI experts-conseils Inc.
037	Pointe-Olivier	Égouts pluviaux et sanitaires à refaire	75 000 \$	Groupe Conseil Génivar Inc.
046	Saint-Joseph (Lacolle)	Travaux de toiture	27 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
047	Napoléon-Bourassa	Travaux de toiture	60 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
052	Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu)	Travaux de toiture et ventilation du toit	130 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture et Groupe GTI experts-conseils Inc.
065	Marcel-Landry	Travaux de toiture	53 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
069	Mgr-Euclide-Théberge	Remplacement du tapis des murs du gymnase	50 000 \$	Sonia Martel architecte

072	Centre Saint-Edmond	Réaménagement (sécurité et fonctionnalité)	200 000 \$	Bergeron Tétrault architectes et les Consultants SM. Inc.
			TOTAL	979 500 \$

**Adopté unanimement.**

## **10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :**

### **10.2.1 FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALIMENTATION DE SECOURS (UPS), CENTRE ADMINISTRATIF (document déposé séance tenante RM 05.11.14-10.2.1)**

Suite à l'analyse de la soumission reçue :

**HR 05.11.14**  
**044**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder à Construction G.C.P Inc., soumissionnaire conforme, au montant de 133 000,00\$ (taxes incluses) le contrat pour la fourniture et installation d'une génératrice et installation d'un système d'alimentation de secours (UPS) au Centre administratif.

**Adopté à l'unanimité.**

### **10.2.2 FOURNITURE D'UN SYSTÈME D'ALIMENTATION DE SECOURS (UPS) POUR LE RÉSEAU INFORMATIQUE, CENTRE ADMINISTRATIF (document RM 05.11.14-10.2.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.11.14**  
**045**

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, au montant de 23 334,74 \$ (taxes incluses) le contrat pour la fourniture d'un système d'alimentation de secours (UPS) pour le réseau informatique au Centre administratif.

**Adopté unanimement.**

## **10.3 CESSION DE L'EX-CENTRE ADMINISTRATIF SITUÉ À SAINT-CÉSAIRE (document RM 05.11.14-10.3)**

Considérant que l'immeuble sis au 1730, rue Frère-André, en la Ville de Saint-Césaire (ex-centre administratif de la Commission scolaire Provençal) n'est pas utilisé par la Commission scolaire des Hautes-Rivières depuis 1998;

Considérant l'autorisation obtenue du ministre de l'Éducation le 3 septembre 2003 à l'effet de permettre l'aliénation par voie de soumissions publiques, dudit immeuble;

Considérant que les démarches entreprises à cette fin depuis le mois de novembre 2003 se sont avérées infructueuses;

Considérant l'intérêt manifesté par la Ville de Saint-Césaire de se porter acquéreur dudit immeuble pour le bénéfice de la communauté;

Considérant que l'article 7 du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire prévoit que le Ministre peut autoriser une commission scolaire à aliéner de gré à gré un immeuble à une municipalité;

HR 05.11.14  
046

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De mandater le directeur général à acheminer une demande d'autorisation auprès du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'effet de permettre l'aliénation de gré à gré de l'immeuble sis au 1730, rue Frère-André en la Ville de Saint-Césaire en faveur de la Ville de Saint-Césaire et ce, pour une valeur nominale de 1.00 \$.

**Adopté unanimement.**

## 11. COMMISSAIRES – PARENTS

Les commissaires-parents étant absents, aucun sujet n'a été traité à ce point.

## 12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 05.11.14  
047

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que des remerciements soient adressés à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu ainsi qu'à ses musiciens qui ont agrémenté la soirée reconnaissance dédiée au personnel retraité de la Commission scolaire le 3 novembre dernier.

**Adopté unanimement.**

HR 05.11.14  
048

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que des remerciements soient adressés à madame Linda Touchette, enseignante à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, à ses élèves de la concentration d'arts plastiques ainsi qu'à madame Nathalie Ethier, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry et ses élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire de la concentration d'arts plastiques, lesquels ont tous contribué à offrir une identification personnalisée à chacun des retraités, lors de la soirée reconnaissance.

**Adopté unanimement.**

## 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 05.11.14  
049

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté unanimement.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL